



Le secteur vacances de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

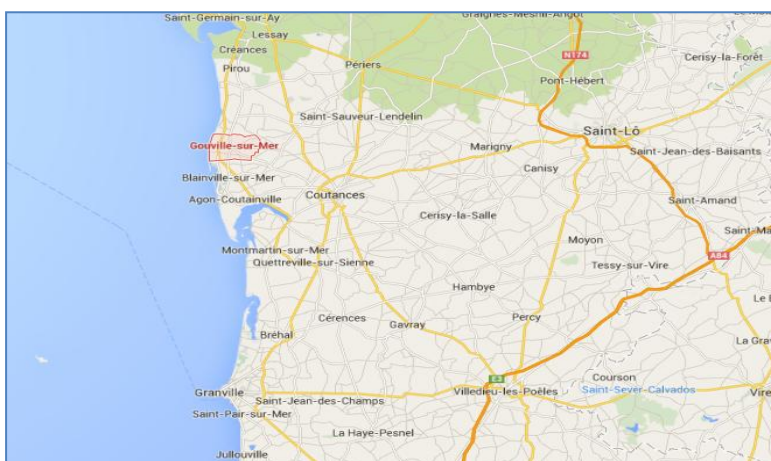
HIVER 2016/2017

GOUVILLE SUR MER
MANCHE

SPORTS DU VENT
14/17 ANS

125 003 02

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours
Certification d'immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Accueil de 16h à 17h

TRANSPORT

Au départ de Paris, Rouen, Caen et Alençon en train.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas servi : goûter

Dernier repas servi : goûter

SITE

► Situation géographique

Gouville-sur-mer est un petit village normand situé sur la côte Ouest du Cotentin. Sa spécificité ? Une superbe plage de sable fin bordée de magnifiques dunes. Cet ensemble forme un extraordinaire terrain de jeu, et de découvertes !

► Cadre de vie

Le village de vacances « Les Sables d'Or », bâti sous forme pavillonnaire, est situé aux creux des dunes, au milieu d'un parc de plusieurs hectares, entièrement clos, où il fait bon vivre. L'accès à la plage est direct. Centre labellisé « Tourisme et Handicap » pour les 4 handicaps.

SEJOUR EN SEMI-AUTONOMIE : (sous réserve de l'effectif)

Les « ados » sont hébergés dans un pavillon exclusivement réservé au groupe, avec cuisine, chambres de 3 à 6 lits et sanitaires pour leurs permettre de vivre un séjour en semi-autonomie. Prise en charge par le groupe avec l'équipe d'animation de l'organisation des petits-déjeuners et dîners (établissement des menus, gestion du budget alimentaire, courses et préparation des repas) qu'ils prendront dans le pavillon. Le déjeuner sera pris en salle à manger.

ACTIVITES

Voile : 2 à 3 séances (en fonction de la durée du séjour, encadrement brevet d'état) pour s'initier aux plaisirs de la glisse sur catamaran ou trimaran. **Attention, il est obligatoire de se munir d'un certificat de natation de 25m pour les – 16 ans et 50m pour les + 16 ans.**

Char à Voile : Découverte et maîtrise ce sport, au cours de 1 ou 2 séances (en fonction de la durée du séjour) encadrées par notre animatrice spécialisée (activité soumise aux conditions météorologiques, aux marées et à la corpulence de l'enfant). Les séances se déroulent sur la plage de Gouville, face au centre. Attention : sensations de glisse au rendez-vous !...

Ateliers autour du vent : pilotage de cerf-volant

Autres activités : 1 sortie, 1 séance d'escalade (en fonction de la durée du séjour et de la météo), grands jeux, veillées...

ORGANISATION DU SEJOUR

► L'équipe d'encadrement

8 participants, 1 directeur, 1 assistant sanitaire et 2 animateurs.

► L'alimentation

Les repas sont des moments importants de la vie collective en centres de vacances. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels. Notre restauration assure le principe de santé et d'hygiène alimentaire tout en étant compatible avec la demande des personnes qui ne désirent pas manger certains aliments en raison de croyances religieuses, par convictions personnelles ou pour toutes autres raisons. Dans la plupart des cas nous opterons pour le remplacement ou la compensation de ces aliments par d'autres au cours du repas.

Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes sont respectés en conformité avec le certificat médical.

► Quartier libre

Certains temps seront prévus en petits groupes accompagnés d'un membre de l'équipe d'encadrement. En fonction du niveau de responsabilité, des choix des jeunes et du bon déroulement de ces temps en petits groupes, l'équipe pourra organiser des temps libres. Ils se dérouleront dans un cadre géographique défini et les jeunes auront pour consigne de rester au minimum par groupe de 3. De plus, chacun aura préalablement pris connaissance du lieu où un membre de l'équipe d'encadrement restera à leur disposition.

► Linge

D'une manière générale, les vêtements et le linge seront simples et robustes et en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Il est obligatoire de marquer le linge, les vêtements et les objets personnels. Pour les courts séjours, le blanchissage du linge ne peut, en général, être assuré par le centre.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Selon un rythme régulier, des nouvelles du groupe seront données via un blog :

www.ondonedesnouvelles.com

Le code d'accès spécifique au séjour vous sera transmis 15 jours avant le départ.

En cas d'urgence : 02.33.47.82.76 (heures de bureau).

ATTENTION ! Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau de séjour / trousseau spécifique

Mettre dans la valise la fiche « Trousseau » donnée lors de l'inscription

► Argent de poche

A discrétion de la famille. Néanmoins, une base maximale de 15 € par semaine semble correcte.

► Santé

En cas de traitement médical, joindre une copie de l'ordonnance et les médicaments. N'hésitez pas à compléter la fiche sanitaire pour nous signaler tout complément d'information sur la santé de votre enfant. Il est interdit d'apporter des médicaments sans prescription médicale. Si vous bénéficiez de la CMU merci de nous fournir une copie de l'attestation.

► Utilisation du téléphone mobile

Nous déconseillons la présence du téléphone portable pendant le séjour. Son utilisation régulière peut nuire à la cohésion du groupe.

► Objet de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

ASSURANCE

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur (-trice) dès que vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour.

L'assurance ne peut intervenir après la fin du séjour. Nous vous rappelons que les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones mobiles), les vols dans les véhicules, les bijoux, les espèces ne sont pas garanties par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et votre Mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**

Documents à remettre le jour du départ :

Fiche sanitaire remplie et signée.

Attention : cette fiche confidentielle revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident. Nous vous conseillons de la remplir en compagnie de votre enfant, complètement et avec attention.

Attestation CMU

Fiche trousseau remplie

Autorisation de photographe

Tous les papiers sont à remettre au directeur (-trice) au départ du séjour. Merci de ne rien expédier avant. Attention : en l'absence de l'un de ces papiers, nous serons dans l'obligation de refuser le départ du jeune (*voir conditions générales*)

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

PLAN D'ACCES DETAILLE

☒ **PAR LA ROUTE:**

➤ **Du Nord, de l'Est et de la Région Parisienne :**

PARIS/CAEN par A13, puis CAEN/SAINT-LO par A 84 (sortie à Torigni sur Vire – St-Lô). Puis ST-LO/COUTANCES par D 972 (30 Km). Ne pas rentrer dans Coutances mais suivre la rocade de contournement. Au dernier rond-point, prendre la D 44 direction Agon-Coutainville pendant 9 km. Puis au Pont de la Sienne, prendre la D 650 à droite direction Lessay - Gouville sur Mer pendant 8 km. Au rond point du phare prendre à gauche, direction Gouville sur Mer - Plage et suivre les indications « Les Sables d'Or » (à 400 mètres du rond point).

➤ **Du Sud-ouest et du Centre :**

RENNES – LAVAL – LE MANS /AVRANCHES : puis AVRANCHES/GRANVILLE par D 973 (26 km). Ne pas rentrer dans Granville, mais à 4 km prendre direction Coutances. GRANVILLE/COUTANCES par D 971 (30 km). A l'entrée de Coutances, prendre direction Agon – Coutainville pendant 9 km. Puis au Pont de la Sienne, prendre la D 650 à droite direction Lessay - Gouville sur Mer pendant 8 km. Au rond point du phare prendre à gauche, direction Gouville - Plage et suivre les indications « Les Sables d'Or » (à 400 mètres du rond point).

☒ **PAR LE TRAIN:**

- **Gare de CARENTAN** (40 km) : direct de PARIS – St Lazare. Taxis sur la place de la gare.
- **Gare de COUTANCES** (15 km) Prévoir changement en gare de CARENTAN
- **Gare de GRANVILLE** (40 km) : direct de Paris – Montparnasse. Taxis sur la place de la gare.